

NUMERO 04

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS,
PROMESSE OUBLIÉE DE
LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

**JEAN-LOUIS SIROUX
DANIEL ZAMORA**

PAUVÉRITÉ

Le trimestriel du Forum bruxellois
de lutte contre la pauvreté

Le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté réunit une cinquantaine d'organisations actives dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale en Région bruxelloise. Dialogue avec les professionnels, consultation des personnes vivant la pauvreté, aide à la décision politique et analyse transdisciplinaire. En produisant des recommandations et des solutions, notre objectif est de sensibiliser l'opinion publique et le monde politique aux problèmes de la pauvreté en ville. – www.fblp.be

Préambule

« *Il faut s'attaquer aux causes de la pauvreté et non se contenter d'en gérer les effets.* » La formule est courante, renvoyant dos à dos les partisans d'une sécurité sociale forte et ceux qui prônent son remplacement partiel par des politiques plus sélectives et assistentielles. C'est dans ce clivage que s'inscrit l'arrière-plan idéologique de nos politiques actuelles de lutte contre la pauvreté.

Dans cette contribution, Daniel Zamora et Jean-Louis Siroux nous proposent une analyse des discours qui légitiment ces nouvelles formes de lutte contre la pauvreté. Ils proposent de remettre au centre du débat les concepts clés d'égalité de fait et de répartition des richesses. A partir de là, ils se demandent quelles idéologies se cachent derrière certaines politiques évoquant la mixité sociale. Quelles logiques politiques sont à l'œuvre lorsqu'on invoque l'égalité des chances au nom du progrès social ? Dans quel but prône-t-on la lutte contre la fraude sociale au nom de l'inclusion sociale ? Comment ces discours et idéologies se transforment-ils en pratiques et quels effets génèrent-ils sur le territoire bruxellois ? Et, *in fine*, quelle est la place du « pauvre », toujours plus responsable de sa biographie, toujours plus à l'écart des logiques de solidarité collective, dans un système où désormais la lutte contre la pauvreté se déploie en marge des politiques économiques et sociales ?

La conclusion des deux chercheurs est sévère : certains dispositifs récents de lutte contre la pauvreté accentuent les inégalités, isolant toujours plus les publics discriminés par une mauvaise répartition des richesses. Un constat qui, tel un cruel miroir, nous questionne sur le rôle que nous jouons en tant qu'organisations de la société civile et parties prenantes à ces mêmes dispositifs.

INTRODUCTION

“Money is better than poverty,
if only for financial reasons.”

Woody Allen

La lutte contre la pauvreté est aujourd’hui l’une des priorités affichées de nos gouvernements. Que ce soit aux différents niveaux de l’échelon national ou au niveau européen, elle suscite un large consensus dans l’ensemble du spectre politique.

Pourtant, derrière cette apparente unanimité, il existe de notables différences quant à ce qu’on entend par « lutter contre la pauvreté ». On le sait, les manières de poser un problème sont déjà une façon de délimiter le périmètre des solutions envisageables. Loin d’être neutres, les discours publics sur la pauvreté façonnent un certain imaginaire social vis-à-vis des « *pauvres* » et des origines de leurs « *maux* ». Ainsi, selon qu’on vise à lutter contre les « préjugés » à l’égard des pauvres, contre l’« exclusion » ou la « discrimination » dont ils seraient victimes, selon que l’on cherche à établir davantage d’« égalité » ou d’« égalité des chances », les outils politiques mobilisés – et leurs effets – peuvent différer sensiblement.

Dans cette contribution, nous nous efforcerons de prendre un peu de recul à l’égard des innombrables discours qui ont pour objet la pauvreté, de manière à éclaircir quelques-uns des enjeux politiques qui leur sont sous-jacents.

1. LA POLITIQUE « DIRECTE » ET « INDIRECTE » EN MATIÈRE DE PAUVRETÉ

Le premier constat auquel on aboutit lorsqu'on étudie de manière un peu historique la question de la pauvreté concerne son étonnante stabilité. A Bruxelles, cela fait désormais plus de 10 ans qu'elle touche environ 30% de la population. Malgré une attention très soutenue dans le débat public autour de cet enjeu – et ce depuis le milieu des années 70 – les politiques mises en œuvre ne se sont pas accompagnées d'une réduction significative de la pauvreté.

Comment expliquer cet échec ? Pour y voir un peu plus clair, il est utile de revenir à la question que posait Jan Vranken dans *L'Annuaire sur la pauvreté* de 2013. L'auteur se demande si « *la politique 'directe' en matière de pauvreté n'est (...) pas menée pour neutraliser les répercussions négatives de la politique indirecte en matière de pauvreté ?* »¹. Par politiques « indirectes », Vranken fait référence aux effets produits par toutes les autres politiques en matière de travail, de sécurité sociale, de logement, de chômage, etc. Dans le contexte d'austérité actuel, la question est plus pertinente que jamais. Comment, en effet, ne pas observer que de nombreuses « politiques indirectes » (dégressivité des allocations de chômage, stage d'insertion, précarisation de l'emploi, etc.) créent massivement de la pauvreté et que les maigres budgets de lutte contre celle-ci ne servent qu'à en modérer les effets ? Dans le même sens, Vranken

1/ Jan Vranken, Willy Lahaye, Emilie Charlier, "Naviguer à contre courant avec des rames trop courtes? Crise de la politique en matière de pauvreté durant la crise" in: Jan Vranken, Willy Lahaye, Isabelle Pannecoucke, Ronan Van Rossem (éds.), *Annuaire pauvreté en Belgique 2013*, ACCO, Leuven, 2013, p. 142.

ajoute que de nos jours « *les lacunes de la sécurité sociale et de la protection sociale en général sont toujours plus grandes* » et mènent nécessairement à grossir les rangs des « *pauvres* ». Lesquels n'ont comme recours « *que l'ultime filet de sécurité, bien trop fin, du revenu d'intégration* ».

Le lien entre, d'une part des politiques « *macro-économiques* » et des réformes de la sécurité sociale qui produisent de la pauvreté, et d'autre part des actions visant à atténuer leurs conséquences, est spectaculaire notamment à Bruxelles. Dans la capitale, le taux de pauvreté chez les chômeurs est ainsi de plus de 56% (il n'est « *que* » de 37% au niveau national). Un tel niveau s'explique partiellement par les effets des mesures de conditionnalisation, de régression et d'activation des allocations de chômage. Même constat en matière de politiques de logement ou

Déconnectée de l'inégalité, la pauvreté n'est plus spontanément pensée de façon relationnelle comme la conséquence de l'inégale répartition des richesses. Dans cette perspective, il ne s'agit plus tant d'infléchir la dynamique de creusement des inégalités que de « venir en aide » (dans la version de gauche) ou d'« activer » (dans celle de droite) les pauvres.

de santé : là aussi, la démission du pouvoir politique en matière de régulation des loyers et le coût grandissant des soins de santé pèsent sur les ménages. On le voit, les politiques « *indirectes* » exercent bien un effet important sur la pauvreté de la population, et c'est tout naturellement aux politiques « *directes* » - en l'occurrence les politiques de lutte contre la pauvreté - que revient la délicate responsabilité de limiter les dégâts sociaux.

Les origines idéologiques d'un tel découplage entre politiques « *directes* » et « *indirectes* » résident en grande partie dans la conception de la justice sociale qu'a lentement façonnée le néo-libéralisme au cours des 30 dernières années. En effet, les politiques néolibérales n'ont pas seulement endossé les traits de la dérégulation financière ou du libre-échange commercial. Elles ont également profondément transformé la manière de penser la « *question sociale* ». C'est ainsi que,

petit à petit, l'ambition de lutter contre la *pauvreté* s'est substituée à celle (jusqu'alors portée par l'Etat social) de combattre les *inégalités*. Or, de l'une à l'autre, bien plus qu'une simple variation lexicale, c'est tout un imaginaire politique qui se reconfigure. Déconnectée de l'inégalité, la pauvreté n'est plus spontanément pensée de façon relationnelle comme la conséquence de l'inégale répartition des richesses. Elle devient, en revanche, l'attribut de « publics cibles », que l'on dit « fragilisés », et qui, tel un service en porcelaine exposé à de fortes turbulences sociales, doivent faire l'objet de mesures spécifiques. Dans cette perspective, il ne s'agit plus tant d'infléchir la dynamique de creusement des inégalités que de « venir en aide » (dans la version de gauche) ou d'« activer » (dans celle de droite) les pauvres.

Les politiques sociales ont ainsi lentement dérivé vers des approches plus individualisées de responsabilisation des pauvres, mais également de mise à l'écart des logiques de solidarité collective présentes dans le monde du travail. Les mesures contre la pauvreté se déploient alors en marge des politiques économiques et sociales globales, sans jamais les remettre en cause ni les affecter. Ce découplage – avec un champ relatif à la sécurité sociale et l'autre à la lutte contre la pauvreté – crée ainsi l'illusion qu'il est possible de lutter contre la pauvreté sans combattre les inégalités.

2. MIXITÉ, RESPECT ET ÉGALITÉ DES CHANCES : L'ABC « SOCIAL » DU PRÊT-À-PENSER

Nous venons de le voir, l'abandon progressif par l'Etat d'une véritable politique de lutte contre les inégalités sociales s'est accompagné du confinement des mesures de soutien aux pauvres dans des secteurs relativement marginaux de l'action publique. Du point de vue des objectifs politiques poursuivis, le combat pour une répartition plus égalitaire des richesses, qui fut à l'origine du développement des institutions de la société salariale (protection sociale, services publics, négociation collective, etc.), s'est vu progressivement concurrencé par des luttes de nature plus « symboliques » (le respect des minorités, la valorisation de leurs identités, etc.) ou par des mesures visant à promouvoir l'égalité « des chances » ou la « mixité sociale » à défaut d'endiguer le creusement des inégalités.

« LA MIXITÉ SOCIALE » CONTRE LA PAUVRETÉ URBAINE?

Commençons par l'enjeu de la « mixité sociale », thématique en vogue dans la littérature des institutions bruxelloises. Dans la capitale, la grande pauvreté est très inégalement répartie dans l'espace urbain et dessine ce qu'on appelle le « *croissant pauvre* » de Bruxelles. De nombreux travaux évoquent cette concentration de la pauvreté en termes de « dualisation spatiale » ou de « ségrégation sociale ». Pour y remédier, ces mêmes travaux invitent à développer la « mixité sociale ». Ainsi, à droite comme à gauche, on prône des zones d'interventions urbaines destinées à briser les « ghettos sociaux » de leur isolement et à lutter contre la pauvreté en luttant contre sa concentration.

Il est fondamental de noter que la véritable cible de ces discours n'est pas les inégalités sociales entre Bruxellois mais bien la concentration de la pauvreté dans certains espaces urbains. Ainsi, les bienfaits de la *mixité* – ou de la *diversité* – sont mis en exergue de manière à souligner le rôle joué par une série de politiques de revitalisation des quartiers populaires bruxellois. La mixité aurait le don de permettre la *résurrection* de ces quartiers *oubliés*, volontiers présentés comme autant de *no man's land*, et opportunément *redécouverts* au profit des classes moyennes. Le plus souvent, l'enjeu consiste à attirer un public plus aisé au niveau économique, et surtout culturel, pour contribuer à « mixer » ces quartiers sous-investis.

Bien sûr, on ne peut que se réjouir des bienfaits de la « mixité culturelle » lorsqu'elle permet à des petits Belges et à des petits immigrés de se rencontrer dans la même classe et de jouer ensemble dans leur quartier. Evoluer dans un monde où des enfants de différentes nationalités, couleurs de peau ou préférences culturelles se côtoient, apprennent à se connaître et à vivre ensemble n'est pas simplement un moyen, cela peut constituer une fin en soi. Mais le même raisonnement est-il tenable dans le cas de la « mixité sociale » ? Que des quartiers abritent à la fois des personnes pauvres et des personnes riches, qu'ils se respectent les uns les autres, dépassant leurs préjugés respectifs, cela peut-il constituer une finalité en soi ? En réalité, à travers ces politiques, il est moins question de lutter contre les inégalités que d'œuvrer en faveur de leur redistribution dans l'espace urbain. Il s'agit de « disperser » la pauvreté plutôt que de la combattre.

FAUT-IL « RESPECTER » LA PAUVRETÉ ?

Pour sa part, le discours sur le « respect » de la pauvreté a longtemps été porté par des acteurs se réclamant plus ou moins explicitement du catholicisme social. Il s'agirait de changer notre regard sur les pauvres, parfois même radicalement, à travers un véritable processus d'inversion qui conduit à voir de la richesse (sociale, culturelle, spirituelle) là où il y a de la pauvreté (économique). A tout le moins, le fait de jeter

un regard « plus positif » sur la pauvreté apparaît comme un moyen de se défaire d'un vieil ethnocentrisme de classe, de ne pas absolutiser les satisfactions (« superficielles ») procurées par l'argent et de ne pas méconnaître les joies (« authentiques ») que l'on peut retirer d'une existence matériellement plus modeste.

L'ironie sous-jacente au précédent paragraphe demeure évidemment un peu facile. De fait, le regard porté par le riche sur le pauvre s'alimente bien souvent de préjugés et se nourrit de vieux réflexes ethnocentristes qu'il importe de combattre. De la dénonciation de la pauvreté à la stigmatisation du pauvre, la route est parfois ténue. L'actualité politique et médiatique nous le rappelle régulièrement.

Cela étant, la dérive opposée, celle qui consiste à appréhender la pauvreté comme un trait culturel, une inclination personnelle « qui ne serait pas moins respectable » que l'aspiration au confort matériel, est au moins aussi insidieusement nourrie d'ethnocentrisme de classe. Dans une ville comme Bruxelles, où une personne sur trois vit sous le seuil de pauvreté, il faut avoir la classe sociale solidement chevillée au corps pour méconnaître la violence des conditions d'existence qui touchent les familles paupérisées.

La pauvreté n'est pas une caractéristique culturelle que l'on pourrait respecter ou célébrer au nom de la diversité. C'est avant tout un état de privation qu'il s'agirait d'éliminer.

Ainsi, comme le rappelle Walter Benn Michaels, la pauvreté n'est pas une caractéristique culturelle (comme l'est par exemple une croyance religieuse ou une pratique sportive), que l'on pourrait respecter ou célébrer au nom de

la diversité. C'est avant tout un état de privation qu'il s'agirait d'éliminer². Le cœur du problème est bien là : si la diversité « ethnique » ou « culturelle » requiert le respect de la différence, peut-on penser

2/ Walter Benn Michaels, *La diversité contre l'égalité, Raison d'Agir, Paris, 2009.*

la même chose de la « diversité économique » ? Quel sens, en effet, cela aurait-il de se réjouir de la coexistence dans une même société de riches et de pauvres ? Si, espérons-le, aucun progressiste ne rêve d'un monde sans immigrés, on peut en revanche aisément se laisser séduire par la perspective d'un monde sans pauvres. L'enjeu est de taille. Car comme le note avec malice Walter Benn Michaels, si « nous parvenons à nous convaincre que les pauvres ne sont pas des personnes qui manquent de ressources mais des individus qui manquent de respect, alors c'est notre 'attitude' à l'égard des pauvres, et non leur pauvreté, qui devient le problème à résoudre »³.

Il est vrai que l'on ferait un mauvais procès aux actions en faveur du « respect » des pauvres et de la « mixité sociale » si l'on omettait de relever qu'elles peuvent être défendues dans une autre perspective. L'idée, plus ancrée cette fois dans le logiciel du néolibéralisme que dans celui du catholicisme social, revient à considérer « respect » et « mixité », non comme des fins en soi, mais comme autant de moyens de combattre les discriminations subies par les « populations défavorisées ».

Dans cette optique, il s'agit, par exemple, d'éviter que les éventuels préjugés à l'égard des familles populaires ne portent préjudice à la scolarité des enfants ou que les stéréotypes à l'égard des personnes sans-abri ne les discriminent lors de la recherche d'un logement. Ainsi, dans le plan fédéral de lutte contre la pauvreté de 2010 (porté alors par Philippe Courard) retrouve-t-on l'idée qu'il faudrait « *tout d'abord, faire évoluer les mentalités, dépasser les a priori, reculer les stéréotypes, vaincre les appréhensions et les craintes face à un être différent, atypique, «hors norme»...* »⁴. Au même titre que pour les questions du multiculturalisme, il s'agirait de « respecter » le pauvre, de refuser la « stigmatisation » ; « *chaque individu est un citoyen à part entière. À ce titre, il mérite le respect de tous* ». Il importe donc de « *faire disparaître les préjugés* »⁵.

3/ Ibid, p.15

4/ Plan fédéral de lutte contre la pauvreté, 2010, p. 12

5/ Ibid, p. 41

Cette conception encourage les pouvoirs publics à développer des actions de « sensibilisation » des enfants et des jeunes vis-à-vis de la condition des pauvres, actions lors desquelles ils peuvent acquérir « *une plus grande ouverture d'esprit* » et une plus « *grande sympathie* » pour les personnes défavorisées. L'ambition affichée consiste à construire « *de véritables échanges d'expériences* » permettant de se confronter « *à une vie très différente* » afin de « *mieux comprendre et respecter* » les pauvres. Dans cette perspective, la Secrétaire d'Etat à l'Asile, à l'Immigration et à l'Intégration sociale, Maggie De Block, a financé un projet appelé « Solid'Hair » dont le but est d'offrir une visite gratuite chez le coiffeur aux personnes précarisées. Le raisonnement repose précisément sur le constat que « *l'apparence physique constitue de fait l'un des facteurs les plus insidieux de discrimination sociale et de reproduction des inégalités* ». Ce qui choque la Secrétaire d'Etat, c'est moins l'inégalité – mot qu'elle ne prononce pas une seule fois dans toute sa note de politique générale – que les discriminations subies par les pauvres. Autrement dit, l'inégalité « des chances ».

L'ÉGALITÉ DES CHANCES : LE « SALUT » PAR L'ÉCOLE

En matière de renoncement à combattre les inégalités, la fortune actuelle de cette notion d'« égalité des chances » est symptomatique. L'école, lieu de cristallisation de tous les espoirs de mobilité sociale via la rétribution du « mérite » individuel, est à cet égard l'institution clé de l'idéologie libérale de l'égalité chances.

Entendons nous bien, cela ne veut pas dire que la lutte pour une école plus démocratique serait inutile. Les recherches en sociologie de l'éducation montrent abondamment que la conversion des inégalités sociales en inégalités scolaires se joue dès les premières années de la scolarité. En cela, il est crucial que l'école puisse offrir à toutes et tous – et aux élèves de classes populaires en particulier - les conditions les plus favorables possibles (petites classes, remédiation, pédagogie explicite, attention soutenue et prise en considération des conditions de vie hors école, etc.) au bon apprentissage des connaissances de base.

La démocratisation de l'enseignement n'est donc évidemment pas sans importance. Bien au contraire.

Mais l'école ne peut pas tout... Il n'y a, par exemple, pas de lien immédiat entre le niveau (ou les écarts) de performance scolaire des élèves et le degré de pauvreté dans la société. La Belgique de 2014 est ainsi devenue (beaucoup) plus riche qu'elle ne l'était dans les années 1960. Des travailleurs plus instruits, plus diplômés, y produisent chaque jour davantage de valeur ajoutée. Mais cette richesse, et c'est là un tout autre problème, est de plus en plus inégalement répartie. Les politiques fiscales, les politiques d'emploi (dites de « baisse du coût de travail », c'est-à-dire, en termes plus clairs, de baisse des salaires), les privatisations de services publics ont sensiblement accentué la concentration de la richesse dans les mains d'une minorité d'individus, au prix de la précarisation de larges franges de la population.

Si les pauvres sont aujourd'hui plus nombreux qu'hier, et si les jeunes travailleurs gagnent proportionnellement de moins bons salaires que leurs parents au même âge, ce n'est donc pas parce qu'ils travailleraient moins bien que leurs aînés, ou parce qu'ils auraient mal étudié à l'école, mais parce qu'ils subissent les effets des politiques néolibérales dont les mesures « d'austérité salariale » sont la manifestation la plus exemplaire. Sans doute est-on en droit de reprocher à l'école de ne pas donner aux jeunes générations suffisamment d'outils intellectuels pour analyser cette transformation majeure de nos sociétés. Mais on ne peut ni lui en imputer la paternité, ni voir en elle le remède providentiel.

Ensuite, force est de constater que la lutte contre les inégalités scolaires tend aujourd'hui à passer au second plan au profit d'une approche que l'on pourrait qualifier de « compassionnelle », visant à « revaloriser » ceux qui en sont les principales victimes. Cette dynamique se retrouve par exemple en filigranes dans un rapport de la Fondation Roi Baudouin intitulé « *Ecole maternelle, pauvreté et diversité culturelle* »⁶, et dont Le Soir du 25 février 2014 se fait l'écho. Interrogeant les « *liens entre école maternelle et pauvreté* », le rapport formule une batterie de recommandations afin de « *mieux préparer les futurs instituteurs et institutrices préscolaires au soutien des enfants de milieux défavorisés* ». Il s'agit de faire changer les « *mentalités* » et de transformer le « *regard porté sur les élèves issus des milieux défavorisés ainsi que sur leurs familles* ».

On gagnerait à se défaire de l'illusion qu'un regard plus positif porté sur ces élèves (sur leurs manières de se comporter, de s'exprimer, etc.) gommerait significativement l'incidence de leurs conditions d'existence sur leur scolarité. Pareille relation n'aurait de sens que si l'échec scolaire des pauvres était dû, *avant toute autre chose*, à des comportements discriminatoires (même inconscients) de la part des enseignants (de moindres attentes envers ces élèves, de moins bonnes notes obtenues à performances égales, etc.). De tels comportements existent certainement à l'école comme ailleurs. Mais si les enfants pauvres réussissent moins bien que les enfants riches, pour l'essentiel, ce n'est pas parce que les enseignants les considèrent abusivement comme moins bons, c'est parce qu'ils le sont objectivement.

Il n'y a aucun jugement moral derrière un tel constat. Il est, somme toute, parfaitement normal qu'il soit plus aisé d'obtenir de bons résultats scolaires avec un vaste capital économique (et culturel) familial que lorsqu'on en est dépourvu. Dans cette perspective, il reste certes important d'encourager, comme nous y invite le rapport, la mise en place de programmes de remédiation scolaire.

6/ *Ecole Maternelle, pauvreté et diversité culturelle. Mieux préparer les futurs instituteurs et institutrices préscolaires au soutien des enfants de milieux précarisés*, Fondation Roi Baudouin, février 2014 (disponible en ligne).

Les parents, c'est évident, n'ont pas tous et toujours la possibilité d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs ou les moyens de leur offrir des cours particuliers pour combler des difficultés d'apprentissage. Mais le meilleur moyen de lutter contre les difficultés que rencontrent les enfants pauvres reste sans doute d'attaquer le problème à la racine. Ne serait-il pas plus efficace, en effet, de s'en prendre, non pas seulement aux *effets* scolaires de la pauvreté, mais à ses causes, c'est-à-dire aux inégalités sociales ?

Une telle dynamique nécessiterait au préalable de sortir d'un imaginaire politique qui nous invite à réduire la question des inégalités (l'écart entre ceux qui possèdent le plus et ceux qui possèdent le moins) à un enjeu d'égalité des chances⁷. Le succès de cette notion est en effet

On sait que les fantasmes qui rendent les individus responsables des effets inégalitaires de l'organisation sociale participent à naturaliser les inégalités et à semer d'embûches les luttes progressistes visant à les combattre

indicative d'un certain renoncement politique à combattre réellement les inégalités plutôt qu'à en gérer les effets (ou à légitimer leur persistance par la mise en évidence de quelques *success story* qui frappent l'imagination).

Toutes choses égales par ailleurs, une société à forte égalité des chances (et donc à forte mobilité sociale) est sans doute préférable à une société à faible égalité des chances, dans laquelle les enfants d'ouvriers finissent ouvriers,

et les enfants de notaires reprennent l'étude de leur parent. On peut considérer que la fluidification des trajectoires – la possibilité de « monter » ou de « descendre » socialement – constitue déjà un progrès par rapport à la société d'Ancien Régime qui figeait dès la naissance les hiérarchies sociales.

7/ Celle que prône, au moins implicitement, le Ministre Marcourt dans l'article du journal *Le Soir* lorsqu'il évoque « l'histoire d'Elio Di Rupo ».

Cependant, le niveau de mobilité n'est en rien significatif de l'ampleur des inégalités qui traversent la société, à savoir de l'écart (en termes de richesse, de pouvoir, etc.) qui continue de séparer l'ouvrier du notaire, indépendamment de leurs origines sociales respectives. Ainsi, une société dans laquelle l'égalité des chances serait parfaitement réalisée (une société dans laquelle tout le monde partirait avec les mêmes opportunités de s'enrichir et de « réussir ») peut aussi bien être caractérisée par un faible que par un fort niveau d'inégalité. Pour illustrer cette non-correspondance de l'égalité des chances et de l'égalité (tout court), imaginons le cas limite d'une société dans laquelle tout le pouvoir et la richesse seraient affectés à un seul individu, tandis que les autres vivraient dans le dénuement le plus total. Si l'on parvient à s'assurer que les uns et les autres ont bénéficié des mêmes « chances » de réussite sociale, si pour le dire autrement la société n'a discriminé aucun de ses membres en raison de ses origines (culturelles, de classe, etc.) ou de ses convictions (religieuses par exemple), alors du point de vue du seul principe d'« égalité des chances », il n'y aurait strictement rien à redire d'une telle organisation sociale...

On objectera - à raison ! - que la lutte contre les discriminations reste un moyen essentiel de lutter contre des injustices sociales faites aux femmes, aux immigrés, aux minorités sexuelles et à tant d'autres groupes qui sont la cible de stigmates sociaux. Pour autant, dans une perspective progressiste, des politiques anti-discrimination, aussi nécessaires soient-elles, ne peuvent constituer à elles seules une finalité. Et cela pour au moins deux raisons essentielles : d'une part, elles ne réduisent pas les inégalités sociales ; et d'autre part elles sont trop souvent instrumentalisées pour les légitimer.

En effet, l'idéal d'égalité des chances et toutes les luttes contre les discriminations (envers les pauvres notamment) reposent sur une conception méritocratique de la société dans laquelle chacun serait enfin en situation de « *concurrence libre et non faussée* » par rapport aux autres. Ne subsisteraient alors que des « inégalités justes », récompensant

les « talents » et les « mérites » individuels. On sait, depuis Bourdieu notamment, combien de tels fantasmes sociaux, rendant les individus responsables des effets inégalitaires de l'organisation sociale, participent à naturaliser les inégalités et à semer d'embûches les luttes progressistes visant à les combattre⁸.

8/ Le raisonnement est plus longuement argumenté dans Hambye Philippe & Siroux Jean-Louis (2014), « D'un arbitraire à l'autre. Réflexion sur la pertinence du concept de violence symbolique en sociologie de l'éducation », Les cahiers du Girsef, n° 96.

3. LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ, C'EST LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Détruire la sécurité sociale et limiter la « casse » au moyen d'une lutte ciblée (et limitée) contre la pauvreté, voilà le vrai programme néolibéral qu'il s'agit aujourd'hui de remettre en cause. Pour cela, il importe non seulement de réhabiliter et de défendre le rôle central de la sécurité sociale, mais également de renouer le fil de la lutte contre la pauvreté avec celui de la lutte contre les inégalités.

En 1987, alors que se développe un débat important sur la question de la pauvreté en Belgique, une plateforme, « *Solidarité en plus, pauvreté en moins* », est créée par diverses associations. Elle dénonce le fait que l'autorité publique « *traite les pauvres* » plutôt que de poser la question de la pauvreté comme « *problème global de notre société* ». Vu sous cet angle, il apparaît évident aux yeux des acteurs de la plateforme qu'« *il n'y a qu'une solution pour que les pauvres soient moins pauvres : c'est que les riches soient moins riches* ».

En ce moment, la question refait surface dans les débats intellectuels à la suite de la publication du livre de Richard Wilkinson et Kate Pickett, *The spirit level*. Les auteurs observent que la majorité des problèmes sociaux (santé, violence, drogues, etc.) sont fortement liés, non au nombre de pauvres, mais au degré d'inégalité dans la société⁹. Plus une société est inégale, plus elle risque de devoir faire face à des problèmes de ce type. L'originalité de l'ouvrage tient

9/ Richard Wilkinson, Kate Pickett, *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*, Les Petits Matins, Paris, 2013.
10/ Robert Castel, *La montée des incertitudes*. Travail, Protections de l'individu, Seuil, Paris, 2009, p. 359

précisément dans sa perspective relationnelle, pensant la pauvreté en lien avec la croissance des inégalités économiques et non séparément.

Prétendre lutter contre la pauvreté sans remettre en cause les inégalités économiques, c'est s'efforcer d'éponger une fuite d'eau sans accès au robinet principal, ou si l'on préfère, c'est prendre des vessies pour des lanternes. A ce titre, nous ne pouvons que souscrire pleinement au mot de Robert Castel quand il écrivait que la lutte contre la pauvreté doit surtout prendre la forme d'une lutte préventive, qui agit en amont « sur les facteurs de dérégulation de la société salariale, au cœur même des processus de la production et de la répartition des richesses sociales »¹⁰. Seule l'idéologie néolibérale, qui est au cœur de notre imaginaire politique actuel, permet d'alimenter le fantasme d'une lutte contre la pauvreté sans redistribution des richesses ●



Editeur responsable: Rocco Vitali - Edition : Nicolas De Kuyssche
Rue Fernand Bernier 40, 1060 Saint-Gilles - 02/600.55.66.
Avec le soutien de la Commission Communautaire française
de la Région de Bruxelles-Capitale - Graphisme: Gaëlle Grisard

Numéro 04, Juin 2014.

PRÉSENTATION

Il fut un temps pas si lointain où l'on parlait volontiers de préserver la solidarité et de combattre les inégalités. Aujourd'hui, les politiques de lutte contre la pauvreté se penchent sur les « pauvres » eux-mêmes. Les politiques sociales deviennent cliniques, s'inscrivant dans le curatif, parfois même le palliatif. Elles travaillent au chevet du malade, tournant le dos aux causes de l'épidémie. Elles en viennent à nier la tension pourtant historique *entre inégalité et pauvreté*. « Or, de l'un à l'autre, bien plus qu'une variation lexicale, c'est tout un imaginaire politique qui se reconfigure », expliquent les auteurs de cette contribution. Un imaginaire qui, avec ses velléités déjà éculées de « mixité sociale », de « respect des pauvres » et d'« égalité des chances », se concentre sur les effets d'un système toujours plus inégalitaire plutôt que sur les causes structurelles de la pauvreté. Comment en est-on arrivé à un tel degré de confusion, de fantasme, de déni, qui nous amène à dissocier l'enjeu de la lutte contre la pauvreté de celui de la juste redistribution des richesses ?

LES AUTEURS

Jean-Louis Siroux est sociologue, chargé de recherches FNRS à l'UCL. Spécialisé en sociologie de l'éducation, il s'intéresse plus largement inégalités. Daniel Zamora est sociologue, aspirant FNRS à l'ULB au GERME. Son travail porte essentiellement les politiques de lutte contre la pauvreté, la sécurité sociale et les inégalités.